

4 Économie

Direction générale des Impôts

Le nouveau défi de François Auguste Akomezogho

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

C'EST une page de l'histoire des Impôts qui se tourne. Après 36 ans passés sans discontinuité au sein de l'administration fiscale, Joël Ogouma a officiellement cédé son fauteuil de directeur général - poste qu'il a occupé de 2009 à 2017 - à François Auguste Akomezogho. Promu lors du Conseil des ministres du 28 septembre 2017, le nouveau directeur général des Impôts a pris ses fonctions le 4 octobre dernier. L'ancien directeur général de l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC) hérite d'une administration frappée par 3 mois de grève qui ont coûté plusieurs milliards de francs de pertes

en recettes fiscales à l'Etat. Le promu aura donc la lourde tâche de remobiliser l'ensemble des agents, afin de combler le gap financier causé par ce mouvement d'humeur. Mais également, de poursuivre la mise en œuvre des réformes initiées depuis plusieurs années pour rendre l'administration fiscale plus performante dans l'accomplissement de ses missions.

Ainsi, comme l'a relevé le dg sortant, au-delà des problématiques liées à la mobilisation des ressources propres de l'Etat, les défis qui se posent à la nouvelle équipe dirigeante sont nombreux. Notamment le Plan de relance de l'économie, la Loi de finances rectificative, le cadrage macroéconomique et budgétaire, le respect des engagements auprès du Fonds monétaire inter-



Photo : D.R.
François Auguste Akomezogho prenant ses nouvelles charges.

national (FMI) et, enfin, le baromètre du climat social. Le nouveau patron des Impôts s'est dit déterminé à mettre toute son énergie au service du pays et à instaurer un management participatif à tous les niveaux de ses services. Réputé comme étant un infatigable travailleur, malgré ses multiples accrochages avec l'ancien ministre d'Etat en charge de l'Habi-

tat, François Auguste Akomezogho est titulaire d'un doctorat en droit public, spécialité Droit fiscal à l'Université de Maine dans le département de la Sarthe en France. De 1996 à 2003, il officie en tant qu'enseignant vacataire à l'Institut de l'économie et des finances (IEF), tout en faisant valoir son expertise au sein de la Commission d'élaboration

du projet de loi relative à la décentralisation administrative en 1994 d'une part, et de la Commission chargée de la réforme du volet foncier de la charte des investissements en 1998, d'autre part.

De 2003 à 2013, il est directeur des Domaines et des opérations foncières, avant d'être promu de 2013 à 2017, directeur général de l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC). « *L'administration est d'essence militaire et par conséquent, l'obéissance est le début du commandement* », a d'emblée, averti le nouveau patron des Impôts.

A travers cette image, les collaborateurs les plus avertis comprendront qu'il n'y aura pas d'état de grâce, et que l'heure est aux résultats.

Passation de charges à la direction générale des Douanes et Droits indirects
Raymond Okongo désormais aux commandes

F.A.
Libreville/Gabon

LE nouveau directeur général des Douanes et Droits indirects, Raymond Okongo, nommé lors du Conseil des ministres du 28 septembre dernier, a pris dernièrement ses fonctions. Il remplace à ce poste Alain Ndjoubi Ossamy. Inspecteur principal des douanes, le nouveau DG est attendu sur plusieurs chantiers. Dans un premier temps, remettre le personnel des Douanes au travail,

après une longue période de grève. Puis, amener cette administration à œuvrer au succès du Plan de relance de l'économie (PRE) mis en place par le gouvernement, et améliorer les relations avec les partenaires sociaux. Mais également réinstaurer les principes qui fondent l'exercice du métier de douanier.

« *Je compte insuffler une nouvelle dynamique au sein de la Douane et remettre tout le monde au travail, en rappelant la devise douanière qui est "Honneur et Dévouement"* », a déclaré le promu.



Photo : F.A.
Le nouveau directeur général des Douanes, Raymond Okongo, a été installé par le SG du ministère de l'Economie, Thierry Abeloko.

L'ancien directeur régional des Douanes de la province de l'Estuaire a, entre autres missions, celle d'assurer une prise en charge des pro-

duits tant à l'export qu'à l'import; d'apporter un soutien aux opérateurs économiques, notamment ceux de la filière bois, de préparer

les procédures pour les exportations des produits légaux sur le territoire national, de ramener la sérénité dans l'administration des douanes et, enfin, de redonner confiance aux opérateurs ainsi qu'aux investisseurs qui souhaitent s'installer au Gabon.

Le nouveau patron des Douanes devra donc, avec ses deux nouveaux adjoints, Solange Guiake et Grégoire Bekalé, installés également en même temps que lui, donner à l'administration des douanes l'impulsion dont elle a besoin.

Lutte contre la pêche illégale

Le Gabon bientôt doté d'un système de surveillance des océans

W.N.
Libreville/Gabon

SELON le site américain Bloomberg, qui rapporte l'information, le Gabon sera doté dans les prochains mois d'un système de surveillance des océans performant, destiné à lutter contre la pêche illégale dans nos côtes, longues de plus de 800 kilomètres. Cette réalisation sera effective grâce au projet dénommé SkyLight, mis en place par l'américain Paul

Gardner Allen, cofondateur en 1975 avec Bill Gates, de la société Microsoft.

Ce projet, toujours selon Bloomberg, est financé à hauteur de 40 millions de dollars (environ 22 milliards de francs) par l'homme d'affaires américain Gardner Allen. Censé être opérationnel au début de l'année 2018, SkyLight est actuellement en test au Gabon et à Palau, en Italie.

Mis en place depuis plus d'un an, le projet SkyLight consiste à collecter des don-



Photo : D.R.
Dans quelques mois, notre pays sera doté d'un système de surveillance contre la pêche illégale.

nées à partir d'images satellitaires, d'enregistrements d'expéditions et d'informations recueillies par des res-

ponsables des dockers. Les images captées permettent ainsi, après analyse, de localiser avec précision les na-

vires "pirates" pêchant illégalement dans nos eaux.

Pour le responsable des affaires gouvernementales de la société Allen, Dave Stewart, cette initiative va constituer un sérieux coup de pouce à la lutte contre la pêche illégale au Gabon. « *SkyLight contribuera à éradiquer efficacement le phénomène de pêche illégale. D'autant qu'il dotera les pays d'un système d'informations et des technologies de pointe dont ils ne disposaient pas* », a-t-il indiqué.

Brèves

Hydrocarbures/Total, un nouvel entrant dans le secteur en Guinée-Conakry

Le pétrolier français Total et l'Office national des pétroles de Guinée (ONAP), viennent de signer un accord d'évaluation technique (TEA) d'une superficie d'environ 55 000 m² dans les eaux profondes au large de la Guinée-Conakry, rapporte un communiqué du groupe français en date du 9 octobre. Selon les termes de l'accord, Total a un an pour opérer une évaluation du réel potentiel de la zone à partir des données existantes. Il pourra ensuite sélectionner trois permis pour y engager un programme d'exploration. Par ailleurs, il procédera à un renforcement des capacités techniques de l'ONAP en formant ses agents.

La BAD financera près de 90 millions de dollars au Kenya

Le Kenya devrait bénéficier d'une enveloppe financière d'environ 9,3 milliards de shillings (89 millions de dollars) mobilisée par la Banque africaine de développement (BAD) pour aider à améliorer l'accès à l'énergie en Afrique. Les fonds ont été levés grâce à une obligation de dix ans vendue au troisième plus grand assureur-vie japonais, Dai-ichi Life Insurance Company. Cette levée de fonds fait partie des priorités de l'institution panafricaine visant à aider le continent à atteindre l'accès universel à l'électricité d'ici 2025, avec un fort investissement dans les énergies propres et renouvelables.

Niger/Areva procédera à la réduction de son personnel

La Société des mines de l'Air (Somair), l'une des filiales du Français Areva au Niger, procédera au licenciement d'une partie du personnel pour raison économique, à partir de 2018. Les conditions du marché seraient très difficiles et les prix de l'uranium très bas, à 1 dollar la livre selon les informations données à l'AFP. Ainsi, près de 200 agents seront licenciés sur les 916 agents en service au sein de la Somair. Les sous-traitants seront aussi touchés par ce dégraissage de l'effectif. 500 postes sont menacés sur les 1402 opérationnels.

Rassemblées par F.A.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 12/10/2017			FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du				
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	12/10/2017	5 354,76		
USD	1,1830	1USD =	554,486	1 USD	573,893	DOW JONES	12/10/2017	22 844,28		
CAD	1,4798	1CAD =	443,274	1 CAD	466,872					
JPY	132,7200	1JPY =	4,942	100 JPY	513,951					
GBP	0,8971	1GBP =	731,197	1 GBP	763,433					
CHF	1,1524	1CHF =	569,209	100 CHF	59 658,58					
ZAR	16,0525	1ZAR =	40,863	100 ZAR	4 249,28					
MAD	11,1590	1MAD =	58,783	1 MAD	61,13					
CNY	7,7989	1CNY =	84,109	1CNY	86,63					
KES	122,2800	1KES =	5,364	1KES	5,53					

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
12 Octobre 2017: 56,48

CHANGEMENTS
Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>